

PH Constantine

Monsieur de Huygens de Paris
Monsieur de Huygens de Paris
Roy de W. A. in voy deuyk' d'Arad. —
Jm de W. M. Am. d'Arad.
PARIS

van de
H. H.

Willem van Oranien H. H. van de
Willem van Oranien H. H. van de

Paris le 2. Mars 1665.

A Orange ce 22 february 1665 N. 462

Monsieur

Sachant qu'il y a tant de personnes qui vous tiennent informé de ce qui se passe parmy nous, Je fais scrupule de vous en tenir par mes-
criers et daignenter vos Amis par la lecture de tant de redittes qui vous
viennent sans doute de toutes parts, mais ne redoublant, qu'il vous à pleu de
me l'ordonner ainsi par vos lettres, J'ay estimé qu'il me valloit mieux
passer pour un importun que pour un desobéissant, Je vous diray donc Monsieur
que ces Messieurs d'Arles qui auoyent esté apelles par M. de Bedarrides y
ont seroué depuis le lundy 16 jusqu'au samedy 21 en nombre de 22 maistres
et de sept^e huit valets, tous logés à la ville à la réserve d'un frere dudit M. de
Bedarrides, ce qui est am venu en notice au frere de la Dame de la Roche
Pregirane qui s'estiem a deux heures de chemin d'icy en la ville du port d'Esprit
on dit qu'il fit quelque demonstration de vouloir venir tirer raison du tort
qu'on faisoit à sa soeur et à son beau frere et auoir choisi quelques uns de
ses amis pour estre de la partie de quoi nos Consuls furent aduertes, et pour
preuenir un si grand desordre Prédromareux aux Soldats ordonnés qu'ils
tiennent à leur porte qui nous accoustume de s'armer que des halbardes
de porter quelques fusils pour faire plus de peur que de mal aux Estrangers
venant on leur peut faire voir comme leger sieur Consuls estoyent sur leur
garder et les obliger à se retirer, Mais Comme ceste moustie d'armes fut
venue en la connaissance dudit M. de Bedarrides ignorans son faulx semblant
de l'ignorer) Le sieur Henoya quant même vuy sergent Sully d'ouedoussane
de Montguetaire à la porte de Langes qui estou la seule de la ville ouvert pour faire

Commandement auſſy portiers de retirer leurs armes a quel ils obeyrent
Incontinent mesmes par ordre de leurs Maistres, et en mesme temps
tous lesd^s gentils hommes estrangers parurent au deuant de leurs logis
attournez avec leurs pistoles de qui effraya beaucoup du monde —
d'autant plus que leur logis est dans le place publique appellee
du Cerque, Mais ils en furent bien plus effrayez qu'un d'ung genre
apres on vist marcher les mesmes Mousquetaires avec un tambour
qui deffendoit par un bandon de la part du Roy aux habitants
de ne prendre les armes sous quel pretexte que ce fut a peine de
la vie se voyant par ce moyen les bras lya et sans se pourvoir
deffendre en car qu'ils furent ^{att}attaquez par ces estrangers, Surquoy
Mess^{rs} les Magistrats & Consuls sestant assemblez et deputez au Chasteau
Il fut resolu que leurs Magistrats feroient publier une leur ordonnance
portant deffence auxd^s habitants d'espandre les armes que par leur ordre
et que leur Sieur de Bedarides feroit faire un autre bandon portant
les mesmes deffences et se comprendroit avec eux dans ^{le} ~~le~~ ^{le} ~~le~~ ce qui fut
bien execute de la part de leurs Magistrats mais on ne croit pas qu'il
l'ayt este de celle d'iceux Sieur de Bedarides, On adit que d'apuis leurs
gentils hommes estrangers ou la plus grande partie se sont retirez —
Et M. l'advoier vous doit envoyer a pouce pres le verbat dresse par ledit
Sieur de Bedarides sur ce subiect ne l'ayant pas peu reconnoire pour cet
effect Cependant leurs Sieurs de Bedarides pour son Commettement et Justice
lesdits Sieurs de Lapsse, Et m'a recuse disant que usus son inemy & d. M. Degeant

Monsieur de Beauregard qui a est malade d'extremite a fait publier
qu'il avoit par cedem^e ordonnance une lettre de Monsieur Le Feuille
portant que le Roy enverra un ordre a M. de Bedarides commandant
de ne vous deffendre point le Chasteau que leurs Sieur de Beauregard
ne soit satisfait de tout ce qu'il demande a S. A. & assure de la
sursumme de sa charge pour un de ses enfans et les uns d'iceux
d'avoir veu la lettre, et d'aditer qu'il la dict de bourse mais qu'il
ne peut vous la monstrer, Il est si coustumier a son langage que pour
moij je ne scay qu'en croire

Nous attendons toujours avec grande impatience vostre venue et j'ay bien
qu'estimé qu'il vouldra estre vostre guide contenter vostre sante et
vous combler de toutes ses benedictions et suis avec Respect

Monsieur

Vostre tres humble tres Obeissant
et parfaitement acquis serviteur
Carpin



